Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20260126-20260104-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt six, le 26 janvier à 19h00*, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 20/01/2026.*

Etaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, P. ROUSSEL V. FECAMP, C. CORBIERE, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, S. DUTEIL, S. MIGNOT, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*
Etaient absents excusés *: D. MELLET (pouvoir à R. DENIEL).*
Etait absente *: F. DAVID.*
Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire

N° 2026-01-04

REMPLACEMENT D'UN RADIATEUR A L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de changer un radiateur de la classe maternelle qui est hors d'usage.

Un devis a été sollicité auprès de la société EURL Constant CHATELAIN dont le montant s'élève à 1 049.90 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide, à l'unanimité, d'accepter le devis d'un montant de **1 049.90 € HT** de la **société EURL Constant CHATELAIN** pour le changement d'un radiateur dans la classe maternelle de l'école Maxime LE FORESTIER.
- Dit que la présente dépense sera inscrite à la section investissement du budget communal au **c/2188-36.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,